



Comment je recupere la part de ma maison suite à mon divorce?

Par **lauraurence**, le **06/01/2009** à **18:06**

bonjour, suite à mon divorce, j'ai autorisée mon mari à rester dans la maison en échange de la prendre en charge (credit, impots, ect...) elle est en vente, tout cela a été stipulé sur l'acte de divorce. apparemment il n'est pas pressé de la vendre et il a même installé sa copine. ayant droit à la moitié comment je fais pour récupérer ma part, ont-ils un délai pour y rester? merci pour votre réponse